JEUNES TEXTES
EN LIBERTÉ

APPEL à PROJETS
PROMO 2

JTL : un label

Jeunes textes en Liberté (JTL) œuvre pour favoriser l'émergence des auteur·ices dramatiques et pour défendre une plus grande diversité de narrations et de représentations sur les scènes contemporaines.

Créé en 2015 par l'autrice et metteuse en scène Penda Diouf et le metteur en scène Anthony Thibault, ce label est né d'un constat : les imaginaires présents sur scène restent trop souvent homogènes, tandis que de nombreuses voix peinent à trouver leur place dans un secteur aux codes parfois opaques et aux ressources de plus en plus fragiles.

« On ne transformera pas le monde si on ne transforme pas les imaginaires. »

Edouard Glissant

Avant propos

Il y a deux ans, JTL a fait le choix de transformer son dispositif pour répondre au constat de l'isolement des auteurices et à la difficulté, pour celles et ceux issu.es de groupes minoritaires, à trouver une place durable dans le secteur. Repérer un texte ne suffisait plus, il fallait accompagner des parcours dans le temps.

Une version pilote a été menée en 2025-2026 avec trois auteurices. La Promo 1, lancée en 2026, accompagne à son tour trois nouveaux projets, dont un adressé aux jeunes publics. Six auteurices ont ainsi traversé ou traversent aujourd'hui le dispositif.

Ces deux premières promotions nous ont beaucoup appris. Elles nous ont montré la force du collectif : les laboratoires partagés sont devenus des espaces où les auteurices se lisent, se questionnent et se soutiennent mutuellement. Elles nous ont aussi confirmé que l'écriture gagne à être éprouvée tôt, et qu'un texte avance d'autant mieux que son auteurice comprend l'écosystème dans lequel il va circuler. Et cette nouvelle formule nous a permis de tisser un réseau de partenaires, de lieux et de professionnel.le.s prêt.e.s à rejoindre les projets, de la résidence jusqu'à la diffusion.

C'est riches de cette expérience que nous ouvrons aujourd'hui l'appel à projets de la Promo 2. L'appel a été avancé afin de mieux répondre au calendrier du secteur du spectacle vivant.

Il s'adresse toujours aux auteurices issu.e.s de groupes minoritaires, c'est-à-dire aux personnes qui n'ont pas eu un accès facilité au patrimoine culturel et aux réseaux du spectacle vivant, en raison de leur classe sociale, de leur origine ethnique ou géographique, ou de discriminations liées notamment au genre, à l'orientation sexuelle, à l'apparence physique ou au handicap.

Pendant un an, nous soutenons un projet d'écriture en cours, à destination de la scène. Nous accompagnerons la consolidation du projet artistique, transmettons des outils concrets pour gagner en autonomie, sur le plan dramaturgique, professionnel et stratégique, et invitons à penser autrement la production, la diffusion et la médiation des textes contemporains.

3 projets seront sélectionnés, dont un sera à destination des jeunes publics (moins de 13 ans). Les auteurices lauréat·es bénéficieront d'un accompagnement d'une durée d'un an, pouvant être prolongé si nécessaire.

Cet appel s'adresse aux auteurices, qui peuvent être accompagné·es ou non d'une équipe artistique ou qui mettront en scène leur propre projet. Les équipes artistiques pourront être conviées à certains temps de laboratoire.

L’accompagnement

En étant sélectionné.e, vous bénéficierez de :

- **Trois temps d’incubation** en présentiel (collectifs et sur plusieurs jours chacun) consacrés à la consolidation de la dramaturgie, de l’écriture de votre texte, à l’appréhension de l’écosystème et à la formulation d’axes stratégiques. **Ces temps auront lieu à Cromot - Paris (le LABO1 aura lieu du 20 au 24 octobre 2027 et Le LABO2, fin novembre-début décembre 2027. Le Labo3 sera planifié dans un second temps).**

- **Des temps réguliers de suivi en visio** pour faire le point sur l’avancée du projet.

- **Une résidence d’écriture, ainsi qu’une bourse** pour finaliser le texte.

- **Un module** pour éprouver et entendre son texte avec des comédien·nes amateurs ou des étudiant·es.

- **Des masterclasses de 3h auprès d’un·e auteurice reconnue par les institutions.** Une façon d’apprendre davantage sur le parcours et sur le travail d’écriture.

- **Un accompagnement en stratégie de production et diffusion.**

- **Des temps de médiations et d’ateliers seront organisés et rémunérés.**

- **De journées professionnelles thématiques,** ouvertes à l’ensemble de la profession.

- **Deux temps fort public**, en décembre 2027 et courant 2028, permettant de présenter le projet, le texte et la démarche artistique.

L’ensemble des frais liés au dispositif est pris en charge.

Calendrier

Novembre 2026 à Mars 2027 : lancement de l’appel à textes, comité JTL – présélection, comité de sélection avec les partenaires
Octobre à Novembre 2027 : début de l’incubation (avec les Labos 1 et 2)
Année 2027 / 2028 : suivi en visio, résidences, masterclass, travail au plateau
Décembre 2027 et 2028 : Temps fort avec présentation publique et rencontres professionnelles

Spécificités pour le projet Jeunes publics inclus dans les 3 projets sélectionnés

Pour les personnes souhaitant déposer un projet à destination des jeunes publics (moins de 13 ans), un accompagnement spécifique sera proposé. Celui-ci sera mené en collaboration avec la Scène nationale de l'Essonne et l'Espace 600, partenaires engagés dans la création à destination des jeunesses.

Dans ce cadre, la candidature ne repose pas sur un texte déjà en cours d'écriture, mais sur le dépôt d'une idée de projet. L'auteur·ice sélectionné·e jeunesse aura l'opportunité de rencontrer des groupes de jeunes afin d'éprouver, de préciser et d'affiner son projet au contact des publics concernés, et d'être ainsi au plus juste dans son écriture.
Le dossier de candidature devra donc présenter le projet d'écriture envisagé, les premières pistes dramaturgiques et thématiques, ainsi que la nécessité et l'urgence d'écrire ce projet pour les jeunesses d'aujourd'hui. Un extrait d'un texte précédent sera également demandé, afin de permettre au comité de lecture d'appréhender l'écriture et l'univers de l'auteurice.

Les Conditions

1 – Le projet doit être un texte en cours d'écriture, à destination de la scène.
2 – Le texte doit être inédit, non publié, non mis en scène. Un extrait de 3200 mots sera lu par les deux comités (d'un extrait d'un texte précédent pour les auteur·rices déposant un projet Jeunes publics).
3 – Un seul projet par auteur·rice est accepté, écrit directement en français. Il peut y avoir des passages dans d'autres langues. Les co-écritures sont possibles.
4 - Les adaptations de contes ne sont possibles que si elles témoignent d'une diversité de narration ou d'un récit peu connu en Europe. Les traductions ne sont pas acceptées.
5 – Il n'y a pas de limite d'âge, ni de nationalité. Si vous déposez votre candidature, vous estimez être issu·e d'un groupe minoritaire. Un regard sera particulièrement porté aux auteur·ices dits émergent·es. Les ancien·nes lauréat·es ne peuvent concourir.
6 – L'anonymat est obligatoire. Votre nom ne peut en aucun cas apparaître dans le texte qui sera soumis au jury, ni dans le nom du fichier. Il ne doit pas y avoir non plus de numéro SACD qui permet une identification.
7 – En déposant un extrait de votre texte et en remplissant le dossier de candidature, vous acceptez que votre projet soit lu par des professionnel·les du théâtre.
8 - Si vous êtes sélectionné·e, vous vous engagez à être présent·e aux différents temps mis en place. Une convention sera établie pour le bon déroulé de ce projet et des temps de bilan.

POUR QUI ?

Auteur·ices dramatiques
issu·es de groupes minoritaires

Textes en cours d'écriture
à destination de la scène

3 PROJETS SELECTIONNES / AN

2 projets tout public
1 projet Jeunes publics (-13 ans)

ACCOMPAGNEMENT (1AN)

laboratoires collectifs & suivi en visio
résidence d'écriture + bourse
masterclasses
travail au plateau
stratégie production/diffusion
Temps fort public

SPECIFICITES PROJET JEUNES PUBLICS

Idée de projet + Rencontre avec des jeunes

CALENDRIER

Novembre 2026 à Mars 27 > Appel + Sélection
Octobre 2027 > début des laboratoires
2027-2028 > suivi, laboratoires, résidences
Décembre 2028 > Temps fort public

MODALITES

un formulaire en ligne à remplir

Les modalités de candidature

Les candidatures se font exclusivement via un formulaire en ligne.
Le dossier de candidature comprend :
- un extrait du texte (3200 mots maximum)
- une note d'intention présentant le projet et la démarche artistique,
- un court texte de présentation du parcours
- une case d'autodétermination pour garder l'anonymisation

La date limite d'envoi du dossier de candidature est le 4 décembre 2026 - 23h59.

Toute candidature hors délai ou ne respectant pas les conditions ne pourra être étudiée. La date limite de dépôt des textes est impérative. Toute candidature arrivant en dehors de la période de l'appel à textes ne pourra être étudiée.

Un premier comité de lecture se réunira mi janvier 2027 pour sélectionner 10 projets. Jeunes textes en liberté organisera un temps de rencontre avec chacun·e des finalistes, avant l'organisation d'un second comité composé de partenaires. Celui-ci sélectionnera trois projets lauréats, dont un sera adressé aux jeunes publics (moins de 13 ans). Les résultats seront annoncés début mars 2027.

Pour tout renseignement : contact@jeunestextesenliberte.fr

DEPOSER LE TEXTE ICI

FAQ – Appel à projets JTL

Qui peut candidater ?

Est-ce que je suis issu·e d'un groupe minoritaire ?

C'est à vous de le dire. JTL ne vous demande pas de justificatif : en candidatant, vous estimez vous-même faire partie d'un groupe minoritaire. Nous entendons par là des personnes qui n'ont pas eu un accès facilité au patrimoine culturel et aux réseaux du spectacle vivant. Cela peut tenir à la classe sociale, à l'origine ethnique ou géographique, ou à des discriminations liées par exemple au genre, à l'orientation sexuelle, à l'apparence physique ou au handicap.

Si vous hésitez, posez-vous une question simple : vous êtes vous sentis discriminé.e dans votre pratique de l'écriture et dans l'accès à la profession ? Ne pas avoir grandi près des lieux culturels, ne connaître personne dans le milieu, avoir dû travailler à côté pour écrire, venir d'une zone rurale ou d'un territoire ultramarin : tout cela compte. L'auto-détermination reste la règle.

Le formulaire contient une simple case d'auto-détermination. Elle permet de garder l'anonymat du dossier : le comité de lecture ne sait pas qui vous êtes.

Je suis aussi metteur·se en scène ou j'ai déjà une équipe : est-ce un problème ?

Pas du tout. L'appel s'adresse aux auteurices, avec ou sans équipe artistique, y compris si vous mettez en scène votre propre texte. Votre équipe pourra même être invitée à certains temps de laboratoire. C'est toutefois bien l'auteurice qui candidate et qui s'engage dans l'accompagnement.

Faut-il être déjà publié·e ou joué·e, ou être déjà auteur·ice professionnel·le ?

Non. Un regard particulier est porté aux auteurices dit·es émergent·es. Avoir déjà un parcours n'empêche pas de candidater, mais le dispositif est pensé d'abord pour celles et ceux qui manquent de réseau et d'outils.

L'extrait ?

Quel extrait choisir ?

Choisissez le passage qui fait le mieux entendre votre écriture. Le comité lit d'abord une langue, un rythme, une façon de faire exister des personnages. Le début de la pièce est souvent un bon choix, car il pose l'univers. Mais si votre meilleur passage est au milieu, il peut aussi convaincre.

Quelques repères peuvent vous guider. Un extrait d'un seul tenant se lit plus facilement que plusieurs morceaux collés ensemble. Un passage où il se passe quelque chose, une tension, un basculement, une rencontre, retient mieux l'attention qu'une longue exposition. Enfin, mieux vaut un passage abouti qu'un passage central mais encore brouillon.

Si vous souhaitez envoyer plusieurs extraits, c'est possible si vous restez sous les 3200 mots au total, mais ce n'est pas toujours un avantage. Si vous le faites, signalez chaque coupe par une courte indication, par exemple « […] » ou « Plus loin dans la pièce ».

Comment présenter mon texte ? Quelle police, quelle mise en page ?

L'appel n'impose pas de format. L'essentiel est que le texte soit agréable à lire, à l'écran comme à l'impression. Une police courante et lisible en taille 12, avec un interligne de 1,5 et des pages numérotées, convient très bien. Distinguez clairement les noms des personnages, les répliques et les didascalies, par exemple avec des majuscules, des tirets ou de l'italique. Si votre écriture joue

avec la page, avec des blancs, une typographie ou une disposition particulière, gardez-la : elle fait partie de votre texte.

L’anonymat

Comment garder l'anonymat ?

L'anonymat est obligatoire, et un dossier qui ne le respecte pas ne pourra pas être étudié. Votre nom ne doit apparaître ni dans le texte, ni dans le nom du fichier, ni dans un en-tête ou un pied de page. Retirez aussi votre numéro SACD, qui vous permet de vous identifier. Pensez à vérifier les propriétés du fichier, où votre nom peut s'afficher comme auteur. Nommez simplement le fichier avec le titre du projet.

Mon texte est autobiographique, est-ce que ça lève l'anonymat ?

Non, un texte peut être très personnel sans révéler qui vous êtes. Évitez seulement les éléments qui vous identifient directement, comme votre nom complet ou celui d'un spectacle déjà connu. Les personnages, les lieux et les histoires peuvent rester tels quels.

La fiche de renseignement doit également rester anonyme et ne doit rien révéler.

J'ai une autre question, écrivez à contact@jeunestextesenliberte.fr

Jeunes textes en liberté est soutenu par le Ministère de la Culture.

Avec le soutien du Fonds Régnier pour la création, du Fonds de dotation Haplotès, de la Fondation de France et de l'Association pour le soutien du Théâtre Privé.

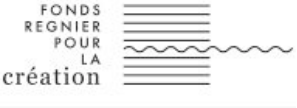
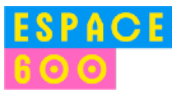
En partenariat avec Cromot, L'Espace 600, Les Francophonies - Des écritures à la scène, Les Indépendances, le JTN, La Loge, la Magnanerie, la MC93 - Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis, la Scène Nationale de l'Essonne, Le Théâtre de la Tête Noire, le TU Nantes et l'Université de Lille.